

## Question orale

de **Sophie PECRIAUX**, député du groupe socialiste du Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles

à **GLATIGNY**, Ministre de la Fédération Wallonie Bruxelles

Concernant : Le protocole de rentrée des mouvements de jeunesse

Ce 8 septembre, vous annoncez la publication du protocole concernant la rentrée des mouvements de jeunesse.

Ce 15 septembre, ces mouvements viennent d'être avertis que le protocole avait été modifié.

Or, ils avaient préparé leurs programmes, leurs flyers et leur communication, ils estiment que tout est à jeter et à recommencer.

Madame la Ministre :

Le protocole envoyé ce 8 septembre était très attendu par les mouvements de jeunesse, ils ont donc rapidement mis en place leurs programmes.

En quoi consistent les modifications apportées à ce protocole à peine une semaine après la diffusion de celui-ci ? Et est-ce bien le protocole définitif ?